

# TRAITÉ

DES

## MALADIES CHIRURGICALES

ET DES

### OPÉRATIONS QUI LEUR CONVIENNENT.

---

#### INTRODUCTION.

---

L'homme, comme tous les autres animaux, est composé d'organes dont les fonctions, dans leur ensemble, constituent ce qu'on nomme la VIE. L'harmonie de ces fonctions est la SANTÉ, et cette harmonie est telle que l'homme sain ne s'aperçoit de l'exécution d'aucune fonction. Mais pour peu que l'une d'elles soit troublée, l'harmonie cesse, et l'homme sent qu'il a des organes dont jusqu'alors il n'avait pas soupçonné l'existence. Ce trouble dans l'harmonie des fonctions est nommé la MALADIE.

Aussi ancienne que l'homme, la maladie a dû nécessairement fixer son attention dès l'origine du monde. En effet, dès que l'homme a été jeté sur la terre, il s'est vu exposé à toutes les vicissitudes des saisons, et forcé de s'occuper des moyens propres à se procurer une nourriture suffisante. En admettant même l'hypothèse la plus favorable à sa conservation, et en le supposant placé par le Créateur dans ces régions heureuses où la chaleur douce du climat, la sérénité des nuits et l'abondance des fruits succulents lui permettaient de vivre nu et oisif, nous le voyons néanmoins contraint de se préserver par des vêtements et par un abri artificiel contre les variations atmosphériques, et de se prémunir par des armes contre les animaux incommodes ou nuisibles. Dès lors il a compris que des causes variables pouvaient déranger l'en-

semble si régulier des phénomènes dont l'action continue et successive lui donne le principe de la vie, et dès lors il a connu la maladie. Il a vu de suite que, parmi ces causes, les unes, ayant un principe hors de son pouvoir, lui étaient imposées par le Dieu qui l'avait créé, et que les autres, quoique souvent indépendantes de sa volonté, étaient susceptibles d'être maîtrisées par elle. Cette observation était facile à faire; mais il ne l'était pas autant de s'opposer au développement de ces causes. S'il a pu, au moyen de précautions convenables, se préserver des blessures de tous genres qui sont la suite des travaux manuels auxquels il a été obligé de se livrer, il ne lui a pas été possible de prévenir aussi facilement ces maladies inflammatoires qui dépendent le plus ordinairement de causes extérieures, et il lui a été encore plus impossible de s'opposer au développement de ces maladies épidémiques ou organiques qui désolent l'espèce humaine depuis sa création.

La réunion de tant de causes de destruction que l'homme ne pouvait prévenir l'a conduit à rechercher les moyens de les combattre et d'y remédier. Les blessures ont d'abord été l'objet de son attention: non-seulement il s'en faisait dans ses travaux, mais encore il en recevait des animaux et même de ses semblables. Aussi nous voyons que les premiers médecins étaient surtout savants dans l'art de les traiter. Les maladies internes, soit inflammatoires, soit organiques, ont ensuite été le sujet de ses recherches. Si les sens lui avaient suffi pour le diriger dans le traitement des blessures, le hasard seul a dû le guider d'abord dans celui des maladies internes: le raisonnement n'y pouvait rien. Il a fallu que, par une longue étude du corps humain, il parvint à sa connaissance intime, pour qu'il pût remplacer par des traitements méthodiques ceux que l'empirisme lui avait appris.

Si nous voulons nous faire une idée du temps qui a été nécessaire à l'homme pour arriver à la connaissance des diverses maladies qui l'affligent, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur ces peuplades sauvages, ou, si ce mot répugne, sur ces peuplades non civilisées des îles et des continents. Nous voyons que, malgré leur contact avec les nations civilisées, elles ne sont encore que très-peu avancées dans l'art de guérir les blessures. Elles les abandonnent aux soins de la nature, et ne savent leur apporter aucun remède. Elles ignorent complètement les moyens propres à traiter les maladies internes, et elles regardent les maladies épidémiques les plus innocentes comme un fléau et comme

une punition infligée par Dieu. C'est ainsi qu'agissaient les premiers peuples. Lorsque nous parcourons l'histoire, nous trouvons que, dans le principe de leur origine, ils ignoraient les traitements les plus simples des blessures les plus légères; nous trouvons qu'ils attribuaient à la colère de la Divinité les maladies épidémiques, et qu'au lieu de chercher les moyens de les prévenir, de les combattre ou de les traiter, ils ne songeaient qu'à offrir des sacrifices à leurs dieux pour les apaiser.

Ce n'est que dans la suite des siècles que l'homme est parvenu, par une observation journalière et par une tradition verbale ou écrite, à établir des règles fixes pour le traitement des maladies. Lorsque les peuples ont été réunis en corps de nation, l'homme d'une intelligence supérieure, trouvant dans les travaux matériels de ses semblables les moyens de suffire à ses besoins physiques, a pu donner l'essor à son génie. Libre alors de toute préoccupation, il a pu se livrer avec ardeur à l'étude de la maladie. Il en a cherché les causes, les signes et le traitement. Heureux parfois dans ses investigations, que guidait son raisonnement ou le hasard, il atteignait le but qu'il se proposait; malheureux un plus grand nombre de fois, il voyait son génie et son raisonnement se briser contre des maux incurables ou inconnus. Mais sa volonté persévérante, agissant continuellement, a fini par connaître tous les effets de la maladie, sans pouvoir toujours en pénétrer les causes ni en découvrir le traitement. Se consolant alors, par sa science, du chagrin de l'insuffisance intellectuelle que lui a imprimée le Créateur, et se bornant à l'étude des maladies qu'il pouvait approfondir, il a fini par les connaître et les traiter d'une manière presque infailible. Mais il lui reste le regret d'être impuissant contre ces fléaux endémiques et épidémiques qui, sur toute la surface du globe, déciment le genre humain ou moissonnent les nations avec la faux de la mort.

L'homme, continuant ainsi, pendant une succession de siècles, ses travaux intellectuels sur la maladie, et joignant chaque jour à son expérience l'expérience traditionnelle de ses prédécesseurs, a constitué une science qui, lui donnant la faculté de lire dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, lui enseigne à prévenir, à combattre et à traiter les maladies.

Cette science que l'homme a créée contre les maladies, il l'a nommée

la *médecine*. Elle renferme trois sciences, aussi nécessaires l'une que l'autre au médecin.

La science de prévenir les maladies, ou, ce qui revient au même, de conserver la santé; son nom est *hygiène*.

La science de connaître les maladies, ou la *pathologie*.

La science de traiter les maladies, ou la *thérapeutique*.

Ces trois sciences ont des applications générales ou spéciales. De là les grandes divisions d'hygiène générale ou publique, et d'hygiène spéciale ou individuelle; de pathologie générale ou commune à toutes les maladies, et de pathologie spéciale ou propre à chaque maladie; et enfin celle de thérapeutique générale, ou appropriée à plusieurs maladies ou à toutes celles du même genre, et celle de thérapeutique spéciale ou particulière à chaque maladie.

Indépendamment de cette première division, la pathologie et la thérapeutique en ont encore une autre. Les maladies du corps humain peuvent être traitées par l'emploi de médicaments administrés à l'intérieur, ou par des opérations qui nécessitent l'usage de la main. Il a dû résulter de cette différence dans le traitement des maladies une différence entre les hommes qui cultivaient la médecine, en raison des intelligences, et surtout de l'adresse manuelle; et cette différence a créé les médecins et les chirurgiens. Loin de moi l'idée de vouloir les séparer. Loin de moi la pensée de vouloir établir entre eux une ligne de démarcation. La médecine est *une*. Mais l'homme a été obligé d'étudier chaque partie, parce qu'ainsi il a pu mieux les approfondir. Il a donc créé la pathologie, et la thérapeutique médicale et chirurgicale. Cette dernière nous occupera seule, quand j'aurai parlé de l'hygiène, qui n'admet pas de semblable division.

## PREMIÈRE PARTIE.

### HYGIÈNE.

L'hygiène ou l'art de conserver la santé, ayant des applications générales et des applications spéciales, ne doit pas intéresser le médecin seul; elle mérite encore l'attention du législateur. Aussi elle a été de tous temps l'objet de la sollicitude de l'un et de l'autre. Le premier s'occupe de l'hygiène appropriée à chaque individu ou hygiène individuelle. Le second s'occupe de l'hygiène appliquée aux grandes agglomérations d'hommes ou hygiène publique. Quoique le concours du médecin soit constamment utile au législateur pour l'application de l'hygiène, il n'en est pas moins vrai que l'hygiène publique ne doit pas nous occuper dans un traité de maladies chirurgicales: l'hygiène individuelle est la seule que nous devons étudier, puisque les principes les plus généraux que nous ayons à exposer ne peuvent avoir que des applications individuelles.

On a dit que l'hygiène n'était pas seulement l'art de conserver la santé, mais encore celui de l'améliorer. Je ne sais jusqu'à quel point cette opinion est admissible. En effet, si nous posons en principe que la santé soit le libre exercice de toutes les fonctions de l'homme, nous supposons nécessairement qu'elles sont dans le meilleur état possible, et alors nous ne pouvons les rendre meilleures; si nous admettons qu'une ou plusieurs de ces fonctions ne jouissent pas de leur libre exercice, nous supposons une tendance vers un état anormal, qui lui-même deviendra une maladie. Si donc par des moyens quelconques nous conservons le libre exercice des fonctions, et nous prévenons cet état anormal, nous aurons conservé la santé, nous aurons pratiqué l'hygiène. Doit-on regarder comme des modèles d'hygiène, comme des types, certains hommes et certains animaux qu'un régime spécial amène à un état de santé spécial? Je ne le pense pas: l'hygiène consiste à prendre l'homme tel qu'il est donné par la nature, et à lui conserver la santé que cette même nature lui donne, en le préservant de toutes les infirmités et de toutes les maladies qui peuvent résulter de la négligence apportée dans l'emploi des choses qui font l'objet de la matière